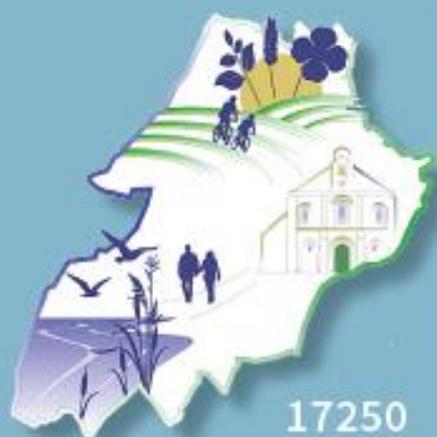


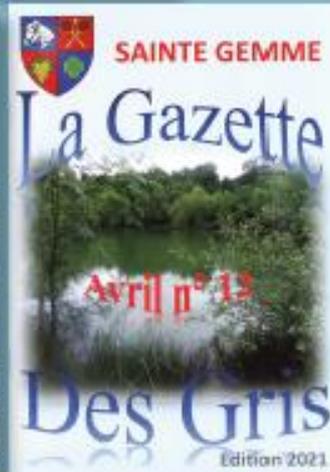
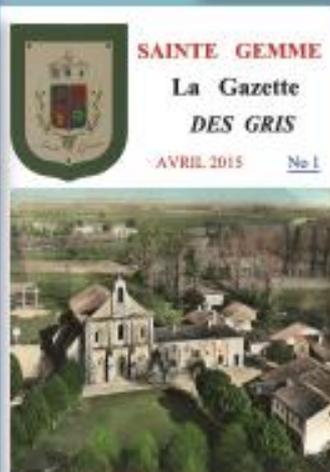
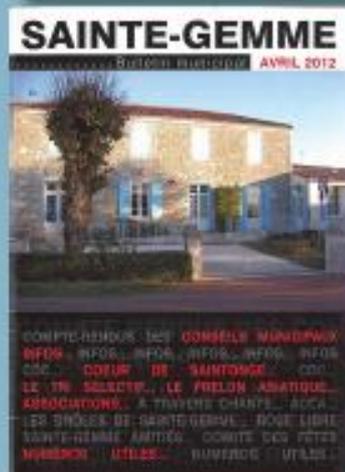
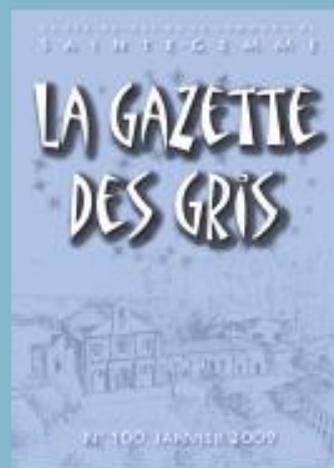
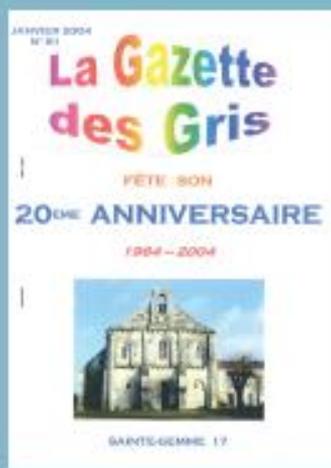
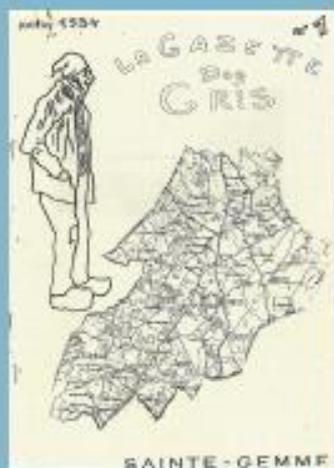
S A I N T E - G E M M E

LA GAZETTE DES GRIS



17250

40 ans : 1984-2024



N° 18, AVRIL 2024

SOMMAIRE

Mot de M le Maire	p 02
Info Mairie	p 03
Procès-Verbaux Conseil Municipal	p 15
Mot de Mme Nathalie DALLET	p 18
Urbanisme et réglementations	p 19
Travaux Acquisitions Réalisations Projets	
Travaux/Réalisations	p 20
Acquisitions	p 20
Projets	p 21
Médiathèque	p 22
Ecole	p 23
Associations	p 26
Jeunesse	p 31
CCAS - Séniors	p 34
Secteur Extra communal	p 36
D'au Patois	p 39
Entreprises locales	p 40
Astuces à la portée de tous	p 42
Actualités du village dans la Presse	p 43
Pause Détente	p 45

Mot de M. le Maire



Mot de M. le Maire

Cette année notre gazette fête ses 40 ans, merci à ceux qui la font perdurer encore aujourd'hui. A ce sujet, un grand merci également aux associations pour leurs activités tout au long de l'année et leurs articles.

Après des années d'expertises et de procédures, la réfection du sol de notre cantine (chape et carrelage) devrait être réalisée en partie pendant les vacances, avant la prochaine rentrée scolaire, un véritable soulagement.

Coté voirie, outre l'entretien habituel plus conséquent normalement cette année, nous avons confié l'étude des travaux à réaliser sur la route de la Durandière (désormais domaine de la commune) au syndicat de voirie. La réfection de la cour de l'école est également à l'étude en collaboration avec le corps enseignant.

Concernant les bâtiments communaux, nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique. L'analyse de ce diagnostic doit nous permettre de mettre en lumière les investissements et/ou améliorations pertinentes à prévoir pour réduire nos dépenses énergétiques qui pèsent de plus en plus sur le budget.

Enfin, le 15 mars dernier, une délégation d'élus s'est rendue à Strasbourg pour assister au coulage de notre nouvelle cloche « Gemma de Saintonge ». Sa mise en place est prévue pour la deuxième quinzaine de mai, son baptême le 17 avec la participation des donateurs, des maires des communes limitrophes et de Monsieur le curé naturellement. L'heure précise vous sera communiquée sur panneau Pocket et sur notre site internet. Elle sonnera pendant 3 minutes vingt-quatre heures avant. J'espère vous retrouver nombreux le weekend end de la pentecôte pour fêter notre nouvelle cloche, mais également les 40 ans de notre gazette et l'inauguration d'Api ma Superette.

A très bientôt, au nom de l'équipe municipale

Votre maire, Philippe GACHET

Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET

Rédaction : Commission Communication et le Secrétariat

Photos et Illustrations : Commission Communication et le Secrétariat

Impression : Imprimerie CHALLAT

Tirage : 680 Exemplaires

Distribution : les Conseillers Municipaux



INFOS MAIRIE



Horaires

La mairie vous accueille
du Lundi au Jeudi de 14 h 30 à 18 h 00 et le Vendredi de 14 h à 17 h 00

Permanences de Monsieur le Maire :

Lundi et Vendredi après-midi de 15 h à 17 h et Mercredi matin de 9 h à 12 h
et les autres jours de la semaine sur rendez-vous.



Mairie de Ste Gemme
1 Rue de la Mairie
17250 Ste Gemme
Tél : 05 46 94 71 51



Site internet : mairiestegemme.fr

ADRESSE MAIL : secretariat@mairiestegemme.fr

Agenda des manifestations

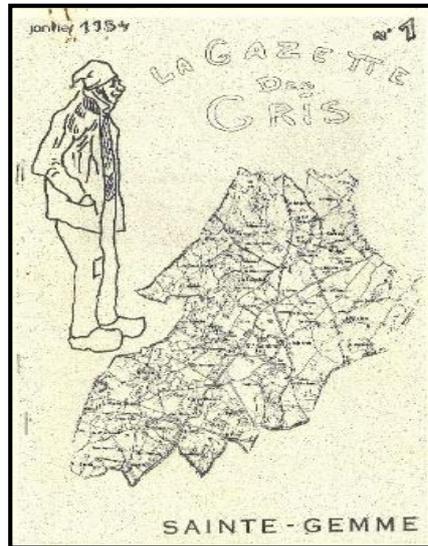


Jeudi 2 Mai	Concours de Belote à 14 h organisé par Ste Gemme Amitié
Mercredi 8 Mai	Cérémonie suivie d'un verre d'honneur à la Salle des Fêtes
Vendredi 17 mai	Baptême de la cloche de notre église
Dimanche 19 Mai	Brocante organisée par le Comité des Fêtes
Lundi 20 Mai	Concours de boules organisé par l'APE Gemme les Drôles
Jeudi 30 Mai	Concours de Belote organisé par Ste Gemme Amitié
Dimanche 9 Juin	Elections Européennes
Samedi 22 Juin	Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes
Jeudi 29 Juin	Kermesse organisée par l'Ecole
Dimanche 14 Juillet	Repas grillades organisé par La Roue Libre
Samedi 27 Juillet	Marche semi-nocturne organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 3 Août	Ste Gemme en Fête organisé par la Commune et les Associations
Dimanche 1 ^{er} Septembre	Repas entrecôtes organisé par la Roue Libre

Notre gazette a 40 ans, un peu d'histoire



Le 5 janvier 1984 marque le lancement de la gazette des gris, un projet porté par un groupe de bénévoles avec le soutien de la municipalité dont monsieur Pierre DAUNAS, le maire de l'époque. Félicitation à ces bénévoles dont messieurs Marc André GACHET, Michel BOURSIQUOT, mesdames Raymonde (dite Monette) ROBIN, Lucette PORTIER, Chantal GARLOPEAU ...



Le 19 avril 1984 : création de Ste Gemme Animation pour porter le projet gazette avec comme président monsieur Marc André GACHET. En effet devant l'ampleur de la tâche, créer une association était devenu une nécessité pour mobiliser plus de moyen humain, et récolter des fonds pour financer la gazette et animer la commune. Quelques semaines voire quelques mois plus tard, de nouveaux membres viendront rejoindre l'équipe comme Mesdames Ginette MASSIOT, Marie FIDELE, Mrs Jean Pierre BONNAUD, Daniel FRICAUD ... (désolés si des personnes ont été oubliées)



Une évolution que dis-je une révolution !

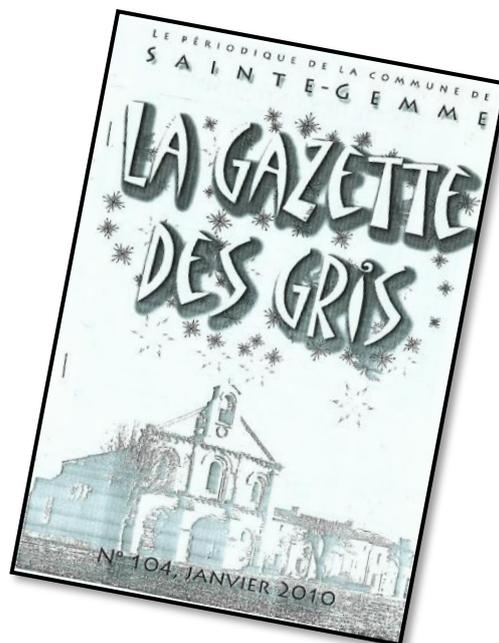
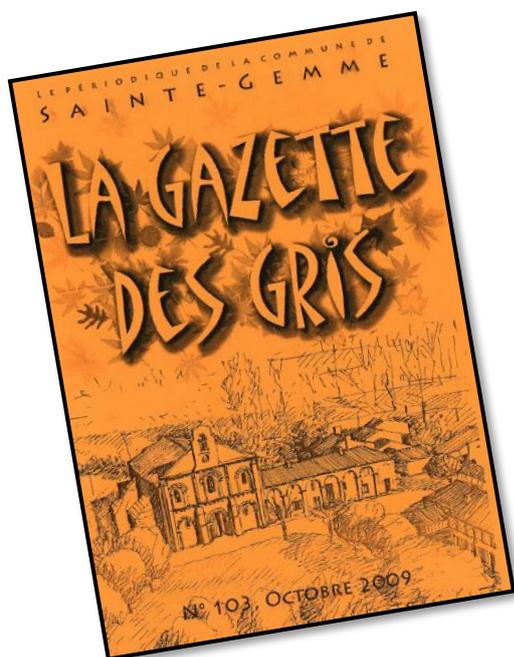
A cette époque, pas d'ordinateur, la gazette était tapée à la machine à écrire (par Mme ROBIN), puis photocopiée avant d'être reliée avec des agrafes par les bénévoles (les chiffres de la Gazette 1 numéro = 420 exemplaires distribués, 80 numéros = 1,800 tonne de papier = 750 000 copies = 5 photocopieurs usés depuis 1984), une époque que les moins de 30 ans ne peuvent pas connaître. Ces gazettes étaient ensuite distribuées dans les 82 hameaux de la commune par ces mêmes bénévoles.

A partir de cette date, sont organisés des lotos, des thés dansants, des journées expo au profit de la gazette, un gros repas estival avec près de 400 convives, puis le 16 juin 1991 la première brocante qui existe encore aujourd'hui.

- Environ 400 exemplaires distribués en 1984
- 420 gazettes distribuées en 2004
- 550 " " en 2010
- 650 " " en 2023

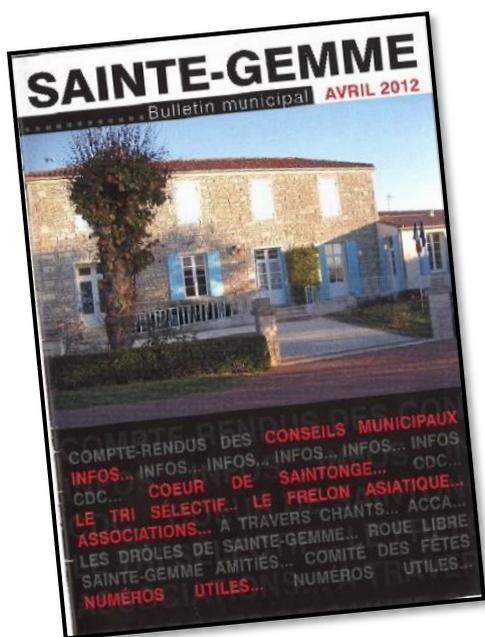
De 1984 à fin 2007 : gazette imprimée par Mme ROBIN

De janvier 2008 à avril 2010 : gazette imprimée par Monsieur BONALDI avec quelques modifications sur le contenu et la contribution de Monsieur VLAD pour la page de garde.



Depuis 2012 : la gazette est reprise par la mairie avec en 2015 un relooking et modernisation après consultation de la population. Une nouvelle consultation a été réalisée par la municipalité actuelle en début de mandat. Dans la nouvelle présentation, les sujets sont classés par thèmes qui sont reconduits sur chaque gazette.

Depuis 2012, la gazette est distribuée bénévolement par les conseillers.



Les 40 ans de notre gazette sont l'occasion d'une rétrospective de la vie de notre commune

Politique - Gouvernance

Depuis 1895, seulement 8 maires se sont succédés à la tête de notre commune, effectuant ainsi pour la plupart plusieurs mandats. L'un d'entre eux, comme vous le savez (simple précision pour les nouveaux arrivants) a donné son nom à notre salle des fêtes, monsieur Robert GOYEAU.

- 1895 à 1925 : monsieur Alexandre BOURSIQUOT
- 1925 à 1944 : monsieur Alphonse GACHET
- 1944 à 1949 : monsieur Camille GACHET
- 1949 à 1970 : monsieur Robert GOYEAU
- 1970 à 1971 : monsieur Raoul GUERIN
- 1971 à 1989 : monsieur Pierre DAUNAS
- 1989 à 2014 : monsieur Guy DRUGEON
- Depuis 2014 : monsieur Philippe GACHET

Démographie : Evolution de la population de notre commune

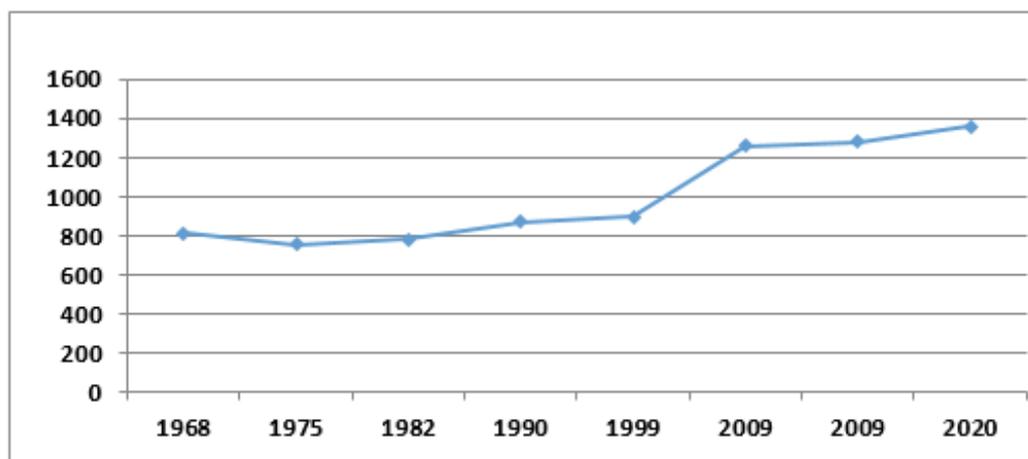
(Référence INSEE)

Aujourd'hui, la commune compte 1348 habitants (réf 2020), contre 1920 pour Saint- Porchaire, 1788 pour Pont L'Abbé. Ainsi notre commune a vu sa population augmenter de plus 66 % depuis 1968, dans la moyenne des communes du canton, proche de St Porchaire (+ 76 %) comme les Essards (+ 66 % également) mais très loin de Nancras, qui a vu sa population multiplier par 2,62 sur la même période.

Cependant, en terme de densité, notre commune (du fait de sa taille également) reste la moins peuplée avec 33 habitants/km² contre 260 pour Nancras (la plus petite du canton avec ses 306 ha) ou 144 habitants/km² pour Pont L'Abbé, 56,5 habitants/km² pour Saint Sulpice.

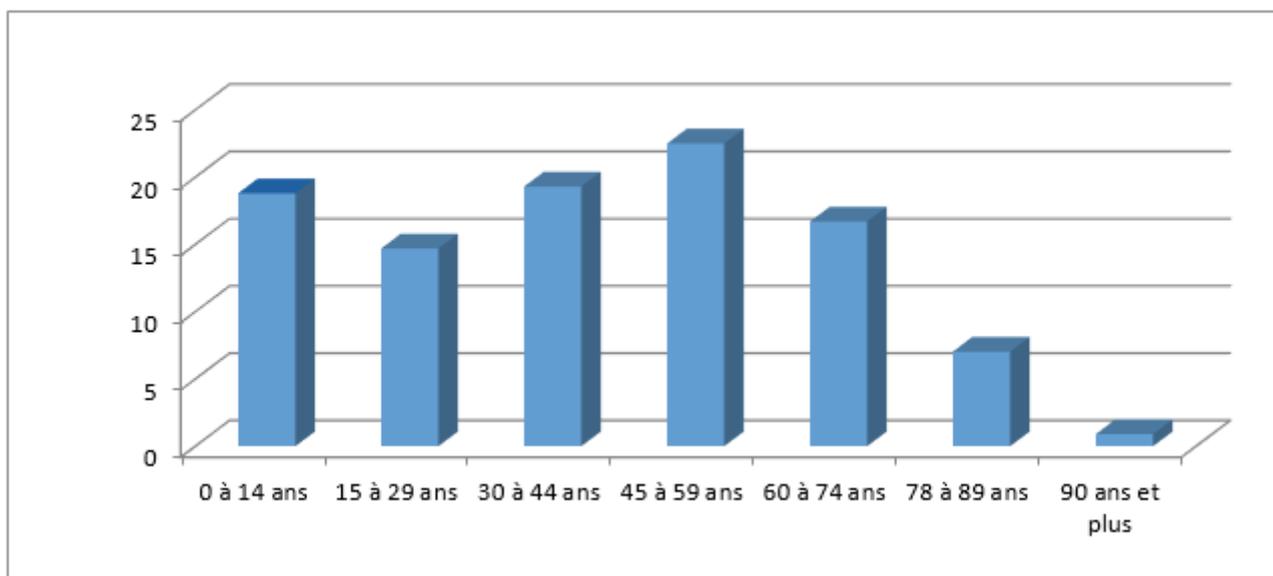
Il est vrai que Ste Gemme est de loin la plus grande commune du canton avec ces 4091 ha, la 11ème du département, en comparaison Saintes couvre seulement 4555 ha.

Evolution de la population



Concernant la répartition de la population, celle-ci est relativement homogène entre les différentes tranches d'âges comme en témoigne l'histogramme ci-dessous, un signe encourageant pour notre commune.

Répartition de la population par tranches d'âge (en %)



A noter également que nous avons eu la chance de compter 4 centenaires sur notre commune ces dernières années. Nous pouvons leur rendre hommage ainsi qu'à leur famille :

- ✓ Monsieur LUCAS
- ✓ Madame Isle BARBESSON
- ✓ Madame Simone JULIEN
- ✓ Monsieur Yves LAFON

Enfin, n'oublions pas deux autres personnes qui ont marqué notre commune par leurs écrits :

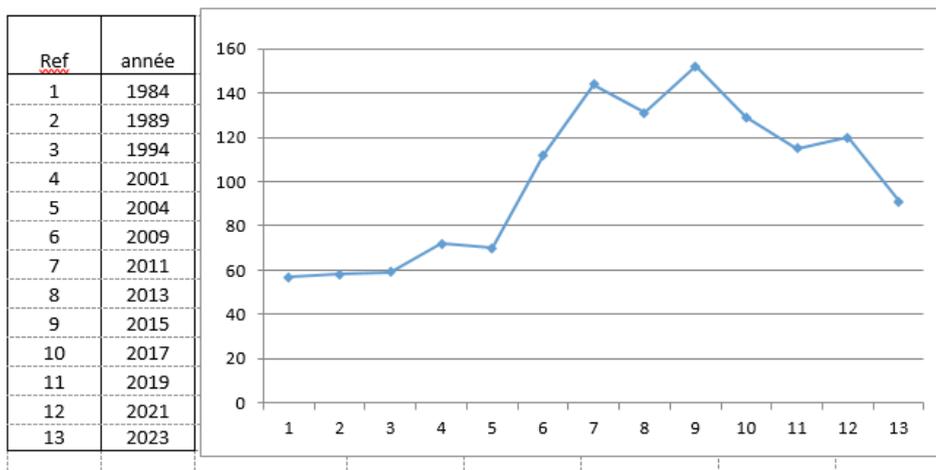
- Madame Anne AUDIER « le temps écoute » écrit en 1994
- Monsieur André BAUDRY auteur d'une monographie de Ste Gemme

Notre école

La vitalité d'une commune se mesure également avec son école.

Notre école comptait en 1984, 57 élèves répartis en deux classes entre Monsieur et Madame ARRIBE figures emblématiques de 1976 à 2008. D'années en années, notre école a vécu un véritable essor avec 6 classes dès la rentrée 2011 puis 152 élèves en 2015. Aujourd'hui, notre école compte encore cinq classes (depuis 2018) mais l'effectif est redescendu à 91 élèves cette année. Ce chiffre, est certainement et malheureusement un peu faible pour conserver toutes nos classes à la rentrée prochaine. Il faut naturellement poursuivre les efforts pour rendre notre commune attractive pour les jeunes couples.

Évolution des effectifs de l'école

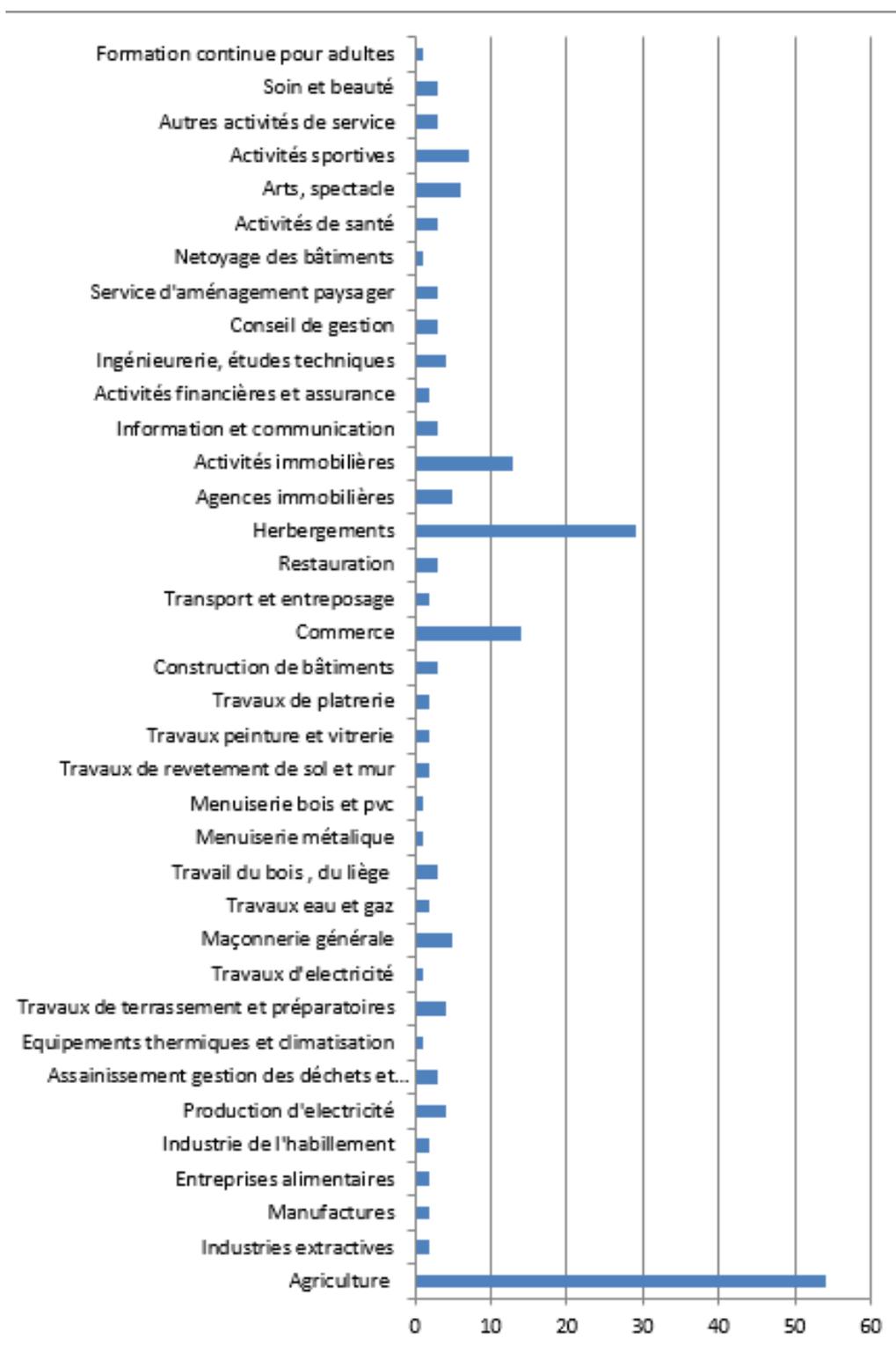


Volet économique

En quarante ans, notre commune n'a pas échappé aux bouleversements liés à notre époque. Ainsi en 1984, nous comptions quatre restaurants ou auberges, trois seulement en 2023 (le CAT de Magné est comptabilisé comme une structure), un tabac également assureur, un bouilleur (un métier devenu rare aujourd'hui), une boulangerie panification, un agent immobilier, un camping et bar, une entreprise de mécanique agricole et serrurerie, un garagiste, trois menuisiers, un ébéniste, neuf entreprises de maçonnerie, quatre entreprises de travaux publics et/ou terrassement, deux entreprises de travaux agricoles, un négoce en bestiaux...

Aujourd'hui, près de 200 entreprises sont répertoriées sur notre commune avec extrait kbis et numéro de TVA. L'agriculture reste dominante et notamment les grandes cultures, il reste seulement un élevage laitier, quatre éleveurs de bovins allaitants, quatre viticulteurs et sept maraichers. De nouvelles activités sont apparues comme la production d'électricité, des activités immobilières et diverses activités de services.

Activité économique



Aménagements constructions acquisitions

- **1978** : décisions d'un premier lotissement de 18 lots
- **Avril 1988** : mise en service du terrain de tennis
- **1989-1990** : création du Lotissement la Garenne
- **1993** : **achat du restaurant le silo** afin de conserver la licence et la partie restaurant. Le silo est devenu aujourd'hui « le St Gemme »
- **Octobre 1996** : livraison du terrain de basket aujourd'hui aménagé en terrain multisport
- **1996** : construction d'un pavillon de type F4 dans le bourg
- **2001** : construction du local technique d'une surface de 150 m²
- **2002** : création du Lotissement les Iris
- **Janvier 2008** : début d'agrandissement de l'école (classes, salle de motricité ...)
- **2011** : aménagement d'une bibliothèque
- **2012** : début d'agrandissement de la cantine scolaire
- **17 septembre 2016** : inauguration de la médiathèque dans la version d'aujourd'hui
- **2023** : assainissement collectif



Animations – manifestations – communication

Avril 1985 : naissance de Sainte Gemme Animation

Milieu des années 1980 et 1990 : participation pendant près de 10 ans aux jeux inter villages de St George des Coteaux (fêtes du melon) 10 à 12 communes présentes, jeux remportés une fois par notre commune.

JEUX INTER VILLAGES



- **1986** : création du Club des Aînés
- **Le 7 août 1988** : nos jeux inter villages (inter communes)
- **1989** : création de la Roue Libre
- **Le 18 août 1991** : organisation à Ste Gemme de nos deuxièmes jeux inter villages
- **Début des années 1990** : accueil d'une compétition de moto-ball sur un terrain près du village de Chez Barras.



- **Le 18 juin 2000** : journée exposition 1900 à 2000 autos, motos, vélos, matériels agricoles ...



- **En 2008** : création du site internet de la commune, modifié en 2015 par Madame Patricia PAUL puis renouvelé totalement en 2023 par Soluris
- **Dès 1988** : premières réunions pour organiser les rencontres des Ste Gemme (16 communes concernées). Accueil sur notre commune des autres communes les 3 et 4 juin 2006.
- **1995** : création de l'association l'APE Gemme les Drôles



LA CHASSE AU TRESOR



- **2010** : relance du Comité des Fêtes en sommeil depuis des années
- **Accueil des nuits romanes** en 2013, 2014 et 2015 sur notre commune
- **2016** : création de l'association Gemme la Mélodie
- **Depuis 2016** : organisation de Ste Gemme en fête le premier samedi d'août

Il reste aujourd'hui sur notre territoire six associations communales qui contribuent à l'animation de notre commune :

- ✓ Le Comité des Fêtes
- ✓ L'A.C.C.A
- ✓ La Roue Libre
- ✓ Sainte Gemme Amitié
- ✓ Gemme la Mélodie
- ✓ Gemme les Drôles



LES GRIS

Origine d'un surnom

C'est vers l'époque de la révolution que les habitants de Sainte Gemme furent « chafrés » les GRIS par leurs voisins, nom sous lequel on désigne encore leurs descendants de nos jours.

Il était alors courant de donner un surnom collectif aux habitants d'un village. Les habitants de Nieulle, par exemple, étaient les « Jhabots Jaunes » tandis que ceux de l'Eguille, dont beaucoup exerçaient la profession de saunier, étaient connus sous le sobriquet de « Thius Salés ».

Mais pourquoi « Les Gris » ?

Il faut rappeler que les gens des campagnes vivaient alors en économie fermée. On buvait le vin de sa vigne, on consommait la viande de son porc et le pain qu'on mangeait, était fait avec les grains récoltés dans les champs de la famille. De même, la laine des moutons et le chanvre, poussé dans la « motte », filés à la maison, tissés sur les métiers de nos villages, fournissaient nos gens de linge et de vêtements. Pour les habits des hommes, le tisserand produisait une certaine étoffe grise que tout le monde utilisait.

Lors de la création de la Garde Nationale, écrit André BAUDRIT dans son « Histoire de Sainte Gemme », tous les hommes de 16 à 60 ans devant porter les armes, les citoyens de Sainte Gemme se réunissaient pour les exercices militaires à ceux des communes voisines. On les voyait partir, costumés en gris, car l'étoffe était employée telle qu'elle sortait des métiers de la localité. Aussi, au lieu de désigner ce petit contingent du nom de Gardes de Sainte Gemme, on prit l'habitude de les nommer « LES GRIS ».

Un inventaire, après décès de 1804, nous apprend que l'habit masculin comprenait la culotte (qui n'était peut-être pas le pantalon mais la culotte à la française, plus courte), un gilet sans manches (le petit gilet) porté sur la chemise de chanvre et enfin la veste ; le tout était certainement doublé.

Après examen de ce document très détaillé, il semble que notre « étoffe grise » était une étamine de laine. La laine qui était teinte avant tissage, présentait différentes nuances de gris comme il est normal pour un produit artisanal. C'est ce qui explique que François C. (1826-1901) racontait volontiers à sa famille qu'étant jeune, il avait porté à la noce de son cousin GEORGET une culotte grise qui n'avait pas les deux jambières de la même couleur. Ce mariage avait eu lieu en 1844. Or l'habit que François C ; porta pour ses propres noces neuf ans plus tard, en 1853, nous est en partie parvenu. Il n'est plus fait de tissu local mais d'étoffe fine, sortant d'une manufacture.

Il semble bien que l'abandon du tissu gris indigène eut lieu vers 1850 avec persistance plus ou moins longue pour les personnes âgées mais c'est vers le Second Empire que nos ancêtres adoptèrent la blouse de coton, si commode pour se rendre aux foires. On achetait alors plus facilement car la monnaie, qui avait été rare jusque-là, commençait à circuler avec facilité. Le pays était alors couvert de vignes et le vin, comme l'eau de vie, se vendait bien, d'où une grande prospérité pour nos campagnes. Les plus âgés d'entre nous se souviennent que vers 1930 encore la plupart de nos 5 et 10 centimes de bronze portaient le profil de l'Empereur.

On trouverait peut-être encore au fond d'un vieux grenier, quelques lambeaux de cette étoffe grise qui vêtit nos grands-pères.

Mais où sont les tisserands d'antan ?

FETE FORAINE

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI

Dimanche 19 Mai

BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes

Réservation au 05 46 95 06 78

ou au 06 10 34 93 01

2€50 le mètre linéaire

Restauration rapide



WEEK END DE LA PENTECOTE

Inauguration de la
cloche de notre église

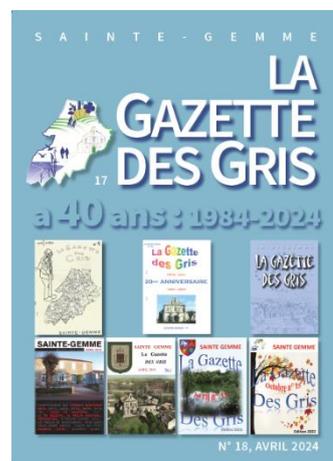


Inauguration d'Api ma
superette



40 ans :

La Gazette des Gris



ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE BOURG

Prévision de raccordement en juin.

La RESE informera par courrier les abonnés à se raccorder.



ETAT CIVIL 2023 – 2024

Le temps passe, les souvenirs restent à jamais gravés dans nos mémoires :



Mme Sabrina BRILLAC-GRATON le 10 Octobre 2023

Mr Christian HERMANT le 07 Novembre 2023

Mr Philippe MENUT le 07 Janvier 2024

Mme Nicole HERVÉ le 12 Janvier 2024



Nous vous rappelons que la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés, considère que la publication de l'État civil (naissances - mariages - décès) doit donner lieu à l'autorisation des personnes concernées. A cet effet, la Mairie demande une autorisation écrite pour toute parution relative à votre État Civil.



PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE



Les Communes de Corme Royal, Saint-Porchaire et Pont l'Abbé d'Arnoult sont équipées pour vos demandes de création ou renouvellement de passeport et carte d'identité.

Mairie de Corme Royal :

Prise de rendez-vous via le site internet de la commune sur l'onglet passeports et cartes d'identité.

Faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

Mairie de Saint-Porchaire :

Prise de rendez-vous sur internet : <https://RDV360.com/mairie/Saint-Porchaire-17250> ou par téléphone : 05.46.73.42.68 de 9h à 9h30 et de 13h30 à 14h du lundi au vendredi.

Faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoult :

Prise de rendez-vous par téléphone : 05.46.97.94.71 du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 13h30 à 14h30.

Faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

Accueil du public du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 16h45

SYNTHESE des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet rubrique « Vie municipale, conseil municipal, compte-rendu » et au secrétariat de la mairie



➤ **Ce qu'il faut retenir des derniers conseils municipaux :**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 20 JUILLET 2023

Voirie : demande d'aide auprès du Département

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Domaine et patrimoine : convention d'occupation du domaine public avec API Distribution

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER la convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels ;
- D'AUTORISER monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels ;
- D'AUTORISER monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Domaine et patrimoine : installation cloche

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER Gemma de Saintonge comme prénom ;
- D'APPROUVER le choix de madame Monique DELAFOSSE née SEGUIN pour être la marraine ;
- D'APPROUVER le choix de monsieur Jean-Pierre ROBERT pour être le parrain ;
- D'AUTORISER monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour l'installation d'une nouvelle cloche ;
- D'AUTORISER monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Domaine et patrimoine : chemin rural de Montbruneau

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 6 voix pour, 5 contre (Jean-François DESERSON, Pascal FRICAUD, Nathalie DALLET) et 3 abstentions (Philippe GACHET, Dominique MALISSEN)

- CONSERVER ledit chemin rural ;
- CHARGE monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités.

Domaine et patrimoine : vente ou location mobilier salle des aînés et salle des fêtes

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER de vendre le mobilier suivant :
 - Table en bois : 5.00€ l'unité
 - Chaise en tissu vert : 2.00€ l'unité
- CHARGE monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités.

Domaine et patrimoine : local corbillard : plateforme

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 8 voix pour, 4 contre et 2 abstentions (Philippe GACHET)

- D'ACCEPTER le devis de la SARL DROUET Fils d'un montant de 1 120.00€ HT soit 1 176.00€ TTC, pour le coulage d'une balle en béton dans le local du corbillard ;
- CHARGE monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités.

Finances locales : aide aux communes sinistrées par le séisme survenu le 16 juin 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- DECIDE d'autoriser monsieur le Maire à allouer une subvention exceptionnelle de 500€ pour venir en aide aux communes sinistrées à AMF 17 ;
- DONNE pouvoir à monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Commande publique : décoration de Noël

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 9 voix pour, 2 voix contre (madame Mélisa BOILEVIN), et 3 abstentions (madame Valérie ROULIN et monsieur Pascal FRICAUD)

- DECIDE d'acquérir deux figures de Noël rétroéclairées pour un montant de 1 565.85€ HT soit 1 879.02€ TTC présentées par la société Decolum,
- CHARGE monsieur le Maire d'exécuter cette décision.

Commande publique : sacristie : étude de devis

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 8 voix pour, 2 voix contre (madame Nathalie DALLET), et 4 abstentions (mesdames Valérie ROULIN et Mélisa BOILEVIN)

- DECIDE de changer les deux paires de volets pour un montant de 1 424.50€ HT proposées par la SARL Gaylord Menuiserie,
- CHARGE monsieur le Maire d'exécuter cette décision.

Finances locales : sacristie : demande de subvention auprès du Département

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide au titre du Fonds de Revitalisation des petites communes auprès du Département de la Charente-Maritime pour la réhabilitation de la toiture de la sacristie et des changements de volets et de charger monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet et à signer tout document se référant à cette affaire.

Domaine et patrimoine : mise à disposition de la salle des aînés à une association

Entendu l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- DECIDE exceptionnellement le prêt gracieux de la salle des aînés pour les deux ateliers qui se dérouleront pendant les vacances de la Toussaint 2023,
- CHARGE monsieur le Maire d'exécuter cette décision.

Urbanisme : lotissement les Orchidées : diagnostic archéologique

Entendu l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré, 12 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal

- DECIDE de poursuivre le projet de lotissement
- CHARGE monsieur le Maire d'exécuter cette décision.

Urbanisme : Droit de Prémption Urbain

Entendu l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- DECIDE d'instituer un Droit de Prémption Urbain sur les secteurs inscrits en zone U et AU du territoire communal.
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, qu'une mention sera insérée dans deux journaux dans le département conformément à l'article R 211-2 du code de l'urbanisme, qu'une copie sera adressée à l'ensemble des organismes et services mentionnés à l'article R 211-3 du code de l'urbanisme.
- Dit qu'un registre dans lequel seront inscrites toutes les acquisitions réalisées par exercice du droit de préemption et des précisions sur l'utilisation effective des biens acquis, sera ouvert et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, conformément à l'article L 213-13 du code de l'urbanisme.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

Domaine et patrimoine : école : aménagement de la cour : présentation par le Syndicat de la Voirie de la Charente-Maritime

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'aménager le cour d'école,
- DECIDE d'accepter la convention présentée par le Syndicat De la Voirie de la Charente-Maritime pour la conception de l'aménagement de la cour d'école et des accès PMR et la réalisation des travaux,
- CHARGE monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

Acceptation de don pour la cloche

Après avoir entendu, l'exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE les dons offerts à la commune par les administrés,
- EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leur générosité envers la commune,
- INSCRIT ces dons à l'article 10251 de l'exercice 2023,
- AUTORISE monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 26 OCTOBRE 2023

Institutions et vie politique : fixation du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- la détermination à 2 postes le nombre d'adjoints au maire,
- de remonter le 3^{ème} adjoint au poste de 2^{ème} adjoint.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2023

Ressources humaines : couverture prévoyance : participation à la consultation engagée par le CDG 17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- DÉCIDE de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de Gestion de la Charente-Maritime prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de lui donner mandat :
 - Pour lancer la procédure de marché public nécessaire à sa conclusion et
 - Pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives
- DECIDE de donner mandat à monsieur le Maire pour déterminer avec le centre de gestion les conditions de déroulement de la négociation et les modalités de conclusion de cet accord ainsi que pour approuver l'accord négocié conformément à l'article L224-3 du CGFP.
- PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de gestion dont la prise d'effet sera fixée au 1er janvier 2025.

Finances locales : école La Seudre : demande de participation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 50€ destinées à contribuer à l'acquisition de matériel plus récent conforme aux exigences pédagogique afin d'aider les enfants qui sont accueilles dans le dispositif ULIS,
- DIT que la dépense sera prélevée sur les crédits ouverts au budget.

Domaine et patrimoine : section de la Durandière : intégration dans la voirie communale

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE d'actualiser le tableau de classement des voies communales
- Le tableau des modifications de linéaires des voies communales comme suit :
 - Ancien linéaire : 2 313ml.
 - Voie ajoutée :
 - VC n°35 : rue de la Durandière d'une longueur de 183ml
 - Nouveau linéaire : 2 496ml
- Le nouveau tableau de classement dont le linéaire s'établit à 2 496 ml de voies publiques
- AUTORISE le Maire à le signer.
- CHARGE monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités.

Domaine et patrimoine : section La Durandière : transfert à la CDC Cœur de Saintonge

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre à jour la voirie communautaire, en transférant la rue de la Durandière, représentant un linéaire total de 53 422ml,
- DECIDE de modifier le tableau de la voirie communale en ce sens, représentant 2 313ml,
- CHARGE le Maire d'accomplir toutes les formalités.

Commande public : contrat gaz : prestation étude énergétique

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de réaliser une étude énergétique,
- DECIDE d'accepter la proposition présentée par WEKAN d'un montant de 5 250.00€ HT soit 6 300.00 € TTC,
- DECIDE de déplacer le réservoir gaz de l'école,
- CHARGE monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

2024



CHÈRES GENMOISES, CHERS GENMOIS

Les élues de l'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, empreints de bonheur et de santé. La vigilance reste de mise pour notre commune en ce qui concerne l'étude des dossiers, peu importe leur importance. Quel que soit le résultat, nous ne faillirons jamais à la tâche qui nous a été confiée par nos électrices, nos électeurs.

Très cordialement,

Mesdames Dominique MALISSEN
Nathalie DALLET

« **AGIR ENSEMBLE ET AUTREMENT POUR STE-GENNE** »

2024

REPAS DES AINES Le Dimanche 03 Mars



L'événement, organisé par la Municipalité a permis à 114 de nos seniors de partager un bon repas et quelques pas de danse ! La convivialité était au rendez-vous.

Punch et toasts
Buffet avec crudités, charcuterie et fruits de mer
Cuisse de cannette en sauce
Pommes de terre vapeur & petits pois carottes
Trou Charentais
Plateau de fromages
Pêche melba

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.



ENEDIS

L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement d'électricité !

Nos conseils

- 1 Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2 Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 mètres.
- 3 Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !



Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- X Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- X Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- X Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- X Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

En cas de doute, rendez-vous sur enedis.fr

Travaux/Réalisations



Relooking de la salle des Aînés
(Peinture, nouvelles tables et chaises)

Acquisitions

Un Père Noël ainsi qu'un
sapin se sont rajoutés
aux décorations de Noël



AVANT



APRES



Installation
du
PITCH'ONE
(Terrain
multisport)

Projets

Projet éolien des Rouches : l'enquête publique en vue

En octobre dernier, nous vous annoncions que nous avons redéposé en préfecture un dossier à 3 éoliennes pour le projet des Rouches, au lieu de 4 éoliennes initialement, en raison d'une contrainte de l'aviation civile générée par l'aérodrome de Rochefort.

En janvier l'aviation civile et l'armée ont émis un avis favorable pour le projet à trois éoliennes. En parallèle, les services techniques de la préfecture ont fini l'examen du dossier et l'ont jugé satisfaisant. La qualité du dossier a à nouveau été soulignée et aucun complément d'information n'a été demandé par l'administration, fait assez rare pour être souligné.

Ce premier jalon passé, la prochaine étape pour le projet est désormais l'enquête publique. Celle-ci devrait avoir lieu au cours du printemps. L'enquête publique durera un mois, durant lequel le commissaire enquêteur devrait tenir 6 permanences en mairies de Sainte-Gemme et Balanzac (3 par communes). Le dossier complet du projet sera alors disponible en mairie, en versions papiers et numériques. Ce sera donc l'occasion d'aller le consulter en détails et éventuellement formuler vos avis au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête publique, nous répondrons aux avis émis et le commissaire enquêteur formulera ses conclusions. Il ne restera alors plus qu'une commission à passer pour le projet, avant que le préfet prenne sa décision, certainement à l'automne 2024.

Nous espérons évidemment que la décision du préfet sera favorable pour le projet, qui constituera un maillon essentiel de la production d'énergie à l'échelle de la communauté de communes.

L'équipe projet de wpd



Quoi de neuf à la médiathèque :

La remise des prix du concours d'écriture a eu lieu le 2 février à Mornac, le jury a récompensé des textes d'une grande qualité d'écriture cette année, cela a été difficile de départager les gagnants.

Pour les textes remis à Ste Gemme, le collectif d'enfants du centre aéré de St Porchaire a gagné un prix. Bravo à eux et bravo pour votre participation et tout le cœur que vous mettez à participer à ce concours d'écriture ! Rendez-vous dans quelques semaines avec un nouveau thème !

Les ateliers du calme avec la classe de grande section de maternelle : relaxation, méditation, yoga et respiration suivis d'un temps créatif et d'une histoire sur le thème de l'arbre, la forêt et les animaux.

De quoi arriver à mieux se concentrer au fil du temps et à être peu à peu plus attentif !

NOUVEAU CLUB LECTURE

TOUS LES PREMIERS MERCREDIS CHAQUE MOIS à 10h à la Médiathèque de Sainte Gemme

On parle de ces dernières lectures, d'un livre qu'on a particulièrement aimé lire... Autour d'un café, d'un thé, et de petites gourmandises...

Ouvert à tous les lecteurs !

« Grâce aux jeunes » : nouveau projet en partenariat avec le Service Info Jeunes Saintonge (Printemps des poètes 2024)

L'idée est de valoriser les compétences des jeunes dans le cadre de la mise en place du printemps des poètes (animation d'ateliers et contribution poétique ou artistique).

Les ateliers numériques : des conseils, des informations, des initiations aux différents supports numériques et informatiques (ordinateur, tablette, smart phone). Pour savoir gérer vos documents, faire vos démarches et utiliser vos appareils !

Le troisième jeudi de chaque mois à 14h30



Décembre 2023 :

Les élèves de l'école de Sainte Gemme sont allés au cinéma à Marennes le vendredi 22 décembre 2023. Les PS et MS ont vu « La colline aux cailloux » et les GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont vu WISH – Asha et la bonne étoile ».

L'après – midi, le père Noel de l'association des parents d'élèves a rendu visite aux enfants avec des cadeaux plein la hotte ! Puis tous les enfants de l'école se sont réunis à la salle des fêtes de Sainte Gemme pour présenter leurs chansons de chorale aux personnes âgées de la commune et pour partager le goûter de Noël.

Février 2024 :

Les élèves de PS-MS et les élèves de GS-CE1 assisteront au spectacle de clown « ODGE » proposé par la communauté de commune Cœur de Saintonge. Suite à ce spectacle, les PS-MS participeront, au mois de mars à des ateliers de jonglerie. Au mois de mai, les PS-MS et GS-CE1 passeront un après-midi jeux à Port d'Envaux avec l'ensemble des écoles concernées par le projet.



Mai 2024 :

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 (tous niveaux) auront lieu le mardi 7 mai sur rendez-vous au 06.28.11.29.51.

Juin 2024 :

Les élèves de GS-CE1, CP et CE-CE2 iront à la maison de la forêt à Montlieu-La-Garde et participeront à des ateliers sur la fabrication du papier et la construction de refuge à insectes.

L'équipe enseignante.



SAINTE-GEMME

L'ÉGLISE PRIEURALE VERS 1500 ET AUJOURD'HUI

Bien endommagée, la **FAÇADE OCCIDENTALE** à été plusieurs fois consolidée. Un petit clocher à été rajouté sur cette façade, probablement au **XVII^e** ou **XVIII^e** siècle.

En 1869-1870, les contreforts massifs sont enlevés, la plupart des parements et des sculptures sont remplacées. Le clocher est refait et une nouvelle cloche en fonte est installée.

dessin d'AUGUIN
1840



Le bourg de Sainte-Gemme
à pris la place
de l'enclos monastique



LA PLACE DE L'ÉGLISE AUJOURD'HUI

FAÇADE NORD

La moitié Est de l'église fut détruite au cours de Guerres de religion.



Niveau actuel
Niveau médiéval

©GEMMELEPRIEURÉ

3 rue du Prieuré 17250 S^{te}-Gemme
prieure.stegemme17@gmail.com
<https://prieurestegemme17.jimdofree.com>
@gaghtv17nd2024

Prochainement, l'ancienne cloche usée sera remplacée par une nouvelle en bronze, plus résistante et avec un meilleur son

LE CIMETIÈRE du monastère (ensuite cimetière communal jusqu'à la Grande guerre) était au Nord de l'église

Une CRYPTÉ-OSSUAIRE du XII^e siècle se trouvait ici

L'ÉGLISE AU MOYEN ÂGE

↓ niveau du sol médiéval



Manifestations APE - École de Sainte-Gemme* 🎉

L'association des parents d'élèves de l'école de Sainte Gemme organise régulièrement des manifestations de toutes sortes pour soutenir l'école : Gouter pour les enfants, marché de Noël, cinéma...



NOUVEAU : CONCOURS DE PÉTANQUE

Nous avons besoin de votre aide pour soutenir les projets éducatifs passionnants de notre école.

C'est pourquoi nous organisons un tournoi de pétanque ouvert à tous ! 🎯

📅 *Date : lundi 20 mai

🕒 *Heure : début du tournoi 14h

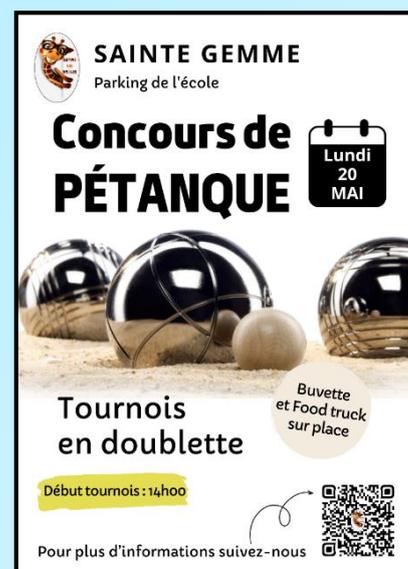
📍 *Lieu : parking de l'école

Apportez votre enthousiasme, vos amis et votre esprit sportif pour une journée de pétanque pleine d'énergie positive.

La participation est ouverte à tous, alors invitez vos proches et vos voisins à se joindre à nous !

Au plaisir de partager cet après-midi de jeux avec vous tous !

Pour avoir toutes les informations sur cet évènement suivez-nous sur notre page Facebook.



Bien cordialement,
L'Équipe de l'APE - École de Sainte-Gemme



COMITE DES FETES

Les membres du Comité des fêtes vous présente le calendrier des manifestations de 2024.

- Galette des Rois qui a eu lieu le 13 janvier
 - Karaoké 23 Mars
 - Brocante 19 Mai
- Fête de la musique 22 Juin
- Marche Nocturne 27 Juillet
- Soirée Années 80 / Téléthon
- Jeux Inter village 2024/2025



Assemblée générale le 20 Février à 19h30 salle des aînés.

"Toujours plus loin, toujours plus haut ; toujours plus fort , c'est fort STE Gemme "

Contact : 06.10.34.93.01 / 05.46.95.06.78

facebook : comité des fêtes 17250 ste gemme

Président Bruno ROY.

BALL-TRAP-CLUB
Royan-Marennes-Oléron
1 fosse universelle - 1 fosse D.T.L.
3 Skeet olympiques
1 Compak sporting - 1 Club house
Ouvret toute l'année : Mercredi - Samedi : 14h45 - 18h
Le Dimanche de mi-février à début septembre : 14h45 - 18h
06 82 88 40 38
Le Grand Essert - 17250 SAINTE-GEMME

Les dates de nos concours 2024

Les 07 Avril, 21 Avril, 12 Mai, 19 Mai
et 23 Juin.

Jean Philippe Chevais
BTC RMO

Comme tous les ans, le club sera ouvert du dimanche 3 mars à fin août 2024 pendant la saison de la fermeture de la chasse de 15 heures à 18 heures.

STE GEMME AMITIÉS

Un petit récapitulatif de l'année 2023.

Voici les animations du club. Tout d'abord, nous venons de reprendre possession de la salle du 3^{ème} Age. Les réunions du club sont toujours les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois. Elles sont animées par des jeux (belote, loto, etc....).

En mai, nous avons eu un repas gratuit au restaurant de Cadeuil. Un autre avec participation a été servi par les membres du bureau, le 21 novembre, menu (choucroute).

Celui de fin d'année, le 07 janvier 2024, préparé et servi par un traiteur animé par Yann sentimental dans la salle des Fêtes.

N'oublions pas les sorties, en juin, la croisière des phares. Le 2 décembre, une journée à St Sébastien dans le Médoc animés par des transformistes, une belle journée appréciée.

Le 16 décembre, la journée à l'ange bleu : beau spectacle.

Sans oublier l'agréable séjour de 6 jours en Auvergne, avec un guide formidable, natif de St Georges de Didonne. C'était très chaleureux et convivial, que nous avons partagé avec le club de St Denis d'Oléron.

Les manifestations pour l'année 2024 ne sont pas encore connues, à part les concours de belote qui sont les jeudis : 8 février, 17 mars, 4 avril, 2 mai et 30 mai.

Cordialement,

Le Secrétaire

LA ROUE LIBRE

Voici la 35^{ème} année que nous organisons le pot au feu toujours avec succès.

Suivi de la grillade qui sera cette année le 14 juillet accompagné de Yann, puis le 1^{er} septembre, l'entrecôte toujours animé par Yann.

Pour la Roue Libre, l'année se termine.

Nous penserons au 05 janvier appelé repas de Noël qui a eu un grand succès cette année.

J'ai dû refuser du monde. Merci à tous les participants ainsi qu'à Monsieur Bernard, traiteur et ses serveuses sans oublier Yann, le musicien applaudi par tous. Le courage ne manque pas.

Tous nos vœux et santé pour 2024.

A bientôt !



Le Président,
Jean PORTIER

Les inscriptions toujours au 05 46 94 76 20

A.C.C.A

Chers amis,

Des petites nouvelles de l'AC.C.A, le 20 janvier, nous avons organisé le 5^{ème} chasse à courre aux chevreuils sur la commune avec le rallye des bois du Lignac. La journée a débuté par le repas à 9 heures servi à une cinquantaine de convives puis après les sonneries de cors d'usage, nous sommes partis tenter de lever un chevreuil pour le chasser avec une quarantaine de chiens et 8 cavaliers en tenue.

Cette matinée froide et ensoleillée, provoquant des successions de terrains gelés et dégelés, ne portait pas les odeurs et mettaient les chiens en difficultés. Nous avons tout de même pu poursuivre un animal jusque dans les bois de Corme Royal où sa trace a été perdue. Au plaisir de le revoir.

Nous souhaitons également utiliser cet article pour faire un petit rappel aux automobilistes.

Lors des battues, nous plaçons des panneaux triangulaires jaune « chasse en cours » sur les bords des routes et certains d'entre nous y restent également pour assurer la sécurité. Quel que soit votre opinion sur la chasse, s'il vous plait, **RALENTISSEZ !!!**

Adressez-nous un petit geste amical ou d'autres que la morale réprovoque selon vos convictions ou votre honneur mais nous supposons que vous ne voulez pas encastrez votre magnifique berline dans un sanglier ou un chevreuil, ni être responsable de la mort de plusieurs chiens.

Certains s'amuse à accélérer ou à frôler les chasseurs en bord de route, c'est irresponsable et vous vous mettez les premiers en danger.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,
Les membres du bureau



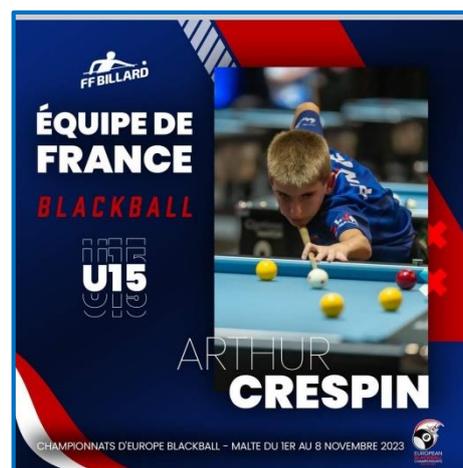


YAGO BLACKBALL

La salle des fêtes de Sainte-Gemme a accueilli pour la première fois un évènement sportif de billard blackball. Ce sport, étant à la fois individuel et collectif, est peu connu de notre société. C'est une discipline demandant de l'habilité, de la stratégie mais surtout de la persévérance ainsi que du respect.

La compétition s'est tenue sur trois jours et a accueilli de nombreux participants : 69 joueurs le vendredi soir, 63 joueurs le samedi et 41 joueurs le dimanche. Cet évènement a été organisé par l'association Yago Blackball. Celle-ci a pour objectif d'aider le financement des jeunes sportifs de billard. Le premier bénéficiaire est Arthur CRESPIN, double champion de France (2022 et 2023) et vice-champion du monde 2022. Les bénéfices vont permettre, au jeune joueur français de 14 ans, d'avoir un apport économique pour continuer à se rendre aux compétitions qui pourront lui permettre une possible qualification aux championnats du monde 2024.

Arthur et l'association remercient les amis qui nous ont aidés lors du week-end, nous remercions également tous les participants qu'ils soient joueurs licenciés ou qui soient venus découvrir le sport lors d'une compétition non homologuée. Merci pour ce moment convivial rempli de sérieux, de rires et d'entraide. Et on vous dit, à l'année prochaine !





... SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !!!



L'année 2024 démarre à toute vitesse au Sec'J avec des projets dans tous les sens :

- Des stages Dj, natation, permis B (vacances d'hiver),
- La création d'un film pour Festiprev et Cutback,
- Un séjour d'hiver à la montagne,
- Un séjour sur le thème du jumelage et de la citoyenneté à Soultzmat pour les +14 ans,
- 2 projets « Raid Mob » aux vacances de printemps (complet) et sur les vacances d'été...



Fort de leur expérience, les jeunes sont en pleine préparation de la 2ème édition de la Journée de l'Ado qui aura lieu le samedi 20 avril prochain à la salle des fêtes de Trizay.

De plus un projet de construction de séjour et de la programmation des activités de l'été sera mis en place à partir du mois de mars sur les mercredis après-midi.

Cette année, un projet de séjour famille couplé avec un « Raid Mob » est en construction pour les vacances d'automne avec pour destination le Maroc. Au programme visite du Maroc et échange culturel et solidaire avec des jeunes marocains. Un groupe de parents se réunit régulièrement afin de mettre en place des actions d'autofinancement du type soirée karaoké...

Un autre séjour famille à Bombannes est organisé sur le week-end du 14 au 16 juin avec nuitées sous toile et des activités pour toute la famille.



En outre, le Sec'J c'est aussi des activités les mercredis sur les locaux de St Porchaire, Beurlay, Ste Gemme et Soullignottes avec des propositions variées mêlant culture, sport et découvertes pour les jeunes de la 6ème jusqu'à 18 ans.

Agnès accueille les jeunes au local de Ste Gemme les mercredis et les vacances de 14h à 18h avec pour les vacances de printemps, la création d'un stage de gravure et de sculpture et sur les mercredis de nombreuses activités comme une chasse au trésor, jeux rétro-gaming, jeux de société...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

 Secteur Jeunesse

 secteur_jeunesse_st_porchaire

Tel : 06.23.28.04.15 / 05.46.95.47.93

Site : www.coeurdesaintonge.fr

Mail : secteurjeunesse@coeurdesaintonge.fr



QR code de l'espace famille



La Tribu de Nava

Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires

Durant les vacances d'octobre à la Tribu de Nava, les enfants ont pu se retrouver autour d'animations diverses : le Projet Educatif Artistique et Culturel, stage Hip Hop pour les plus grands a été suivi du spectacle pour le plaisir de tous !

La chasse aux bonbons d'Halloween dans les rues de la commune a encore cette année remporté un grand succès, merci aux habitants qui ont joué le jeu !

Nous vous donnons rendez-vous pour les futures vacances, en février 2024...



Inscriptions, informations :

ALSH La Tribu de Nava - 18 Rue de l'Aunis - 17600 NANCRAS

latribudenava@gmail.com - 07 64 21 29 71 - [Facebook : Latribu Denava](https://www.facebook.com/LatribuDenava)



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Service Périscolaire du RPI Balanzac Nancras Sablonceaux :
accueil de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h les jours d'école.

Accueil du mercredi de 7h30 à 19h pour les enfants de 3 à 11
ans, activités sportives, bricolages, jeux...**sur inscription**

SIVOS SEUDRE SAINTONGE

Sivos.seudre.saintonge@gmail.com – 05 46 95 28 71



Brico



Chasse nature



Cherche et trouve



Course d'orientation



Film



Lutte



Sivos Seudre Saintonge 49 Route de l'Océan 17600 BALANZAC - Tél : 05 46 95 28 71

Mail : sivos.seudre.saintonge@gmail.com - Facebook : Sivos Seudre Saintonge

**VOUS AVEZ 75 ANS ET +
CES 3 SERVICES SONT POUR VOUS**

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite !

C'est aussi une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux.

Vous êtes intéressé par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ?

Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ?

L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.

**AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE**

**DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI**

SORTIR PLUS

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec les groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE - ALLIANCE PROFESSIONNELLE (AGRICA - AUDIENS - B2V - RP AUTO - LOURNEL - PRO BTP) - APICIL - BTPR - CRC - CGRR - IRCEM - IRCEM - KLESIA - MALAKOFF HUMAINIS

**DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI**

**AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE**



SORTIR PLUS



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

© octobre 2022 - Illustration de M. Sibani

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance.

Comment faire ?

• Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Lors de votre 1^{er} appel, le téléconseiller crée et active votre compte. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 450€ pour l'année.
- Contactez-le chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).
- Le téléconseiller se charge de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.
- Celui-ci vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- La prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite de 450€ par an. Vous n'avez rien à régler, ni à avancer.
- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement. Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

• Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.

- Celui-ci se rend à votre domicile et en établit un diagnostic complet en identifiant ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Le diagnostic Bien chez moi est intégralement pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco : vous n'aurez rien à avancer, ni à régler.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement grâce à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

Informations et visite virtuelle sur le site internet : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/retraites/vivre-dans-un-lieu-de-vie-adapte

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

• Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage...).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite !

C'est aussi une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux.

Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et vous vous sentez fatigué.e ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ?

Quelle que soit votre situation, quel que soit votre âge, l'Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins.



CENTRES DE PRÉVENTION

Bilan et conseils personnalisés, conférences, ateliers... Les centres de prévention Agirc-Arrco vous donnent les clés pour profiter pleinement de votre avancée en âge (dès 50 ans).
www.centredeprevention.fr



AIDE AUX AIDANTS

Vous aidez régulièrement un proche âgé, malade ou en situation de handicap ? L'Agirc-Arrco vous propose un ensemble de solutions pour faciliter votre quotidien : aides financières, site web Ma Boussole Aidants, guide pratique Salariés aidants, séjours de répit...
www.maboussoleaidants.fr



SORTIR PLUS

Vous avez du mal à vous déplacer ou craignez de sortir seul.e ? Sortir Plus vous permet de renouer avec les sorties en étant accompagné.e par une personne de confiance (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel



DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Le diagnostic Bien chez moi permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements qui rendront votre logement plus pratique et confortable (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel



AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

L'Aide à domicile momentanée vous permet d'être aidé.e dans les tâches quotidiennes en cas de difficulté passagère : convalescence ou retour d'hospitalisation, absence d'un proche aidant... (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel



AIDES FINANCIÈRES

Les caisses de retraite Agirc-Arrco proposent également des aides financières individuelles. Celles-ci sont accordées au cas par cas après examen de la situation. Renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite.

www.agirc-arrco.fr/caisses-de-retraite

Combien ça coûte ?

Certains services sont intégralement pris en charge par votre caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco. D'autres font l'objet d'une participation financière modique, forfaitaire ou variable selon la nature du service. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.

 **apef**
SERVICES À LA PERSONNE

Souriez,
vous êtes
aidés !

Annabelle M.
Aide à domicile APEF



AIDE AUX SÉNIORS
AIDE MÉNAGÈRE
JARDINAGE / BRICOLAGE
GARDE D'ENFANTS



Contactez-nous ou venez
à notre agence !



APEF ROYAN

4 Bis Avenue Maryse Bastie

05 86 220 600

royan@apef.fr

Actions solidaires

OCTOBRE
ROSE



Le dépistage n'est plus un tabou et ça peut vous sauver la vie. Notre commune s'associe au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la Nouvelle-Aquitaine pour lutter contre le cancer (anciennement LUCIDE 17)



UNE MUTUELLE TERRITORIALE POUR LES HABITANTS DE SAINTE-GEMME

La Mairie de Sainte-Gemme et Mutualia Alliance Santé, (mutuelle de proximité à Saintes) ont créé un partenariat permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé avec plusieurs niveaux de garanties, à des tarifs privilégiés.

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier **d'une garantie santé optimale** à tarifs négociés, palliant ainsi aux déséquilibres créés par la mise en place de contrats santé obligatoires dans les entreprises privées, qui laissent une partie de la population (inactifs, retraités, personnel de la fonction publique) hors des offres privilégiées.

A qui s'adresse cette offre ?

A tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Quels avantages ?

- **Tarifs négociés**
- **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des **conseillers Mutualia** de proximité, avec des permanences en mairie
- Un **remboursement simplifié** avec les principaux régimes obligatoires
- **Les plus** : Un réseau de **partenaires opticiens** et une **assistance 24h/24 et 7j/7**

N'hésitez pas à venir vous informer, obtenir un devis, et à comparer avec votre mutuelle actuelle.

Un conseiller se tiendra à votre disposition pour des rendez-vous à domicile



Votre conseiller de proximité : M. Alexandre Yacoub – 06.23.42.46.55
Mutualia Alliance Santé - Agence de Saintes, 1 boulevard Vladimir

Maison de Santé Cœur de Saintonge

La Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire Cœur de Saintonge (MSPU) a le plaisir de vous annoncer qu'elle publie à présent des **informations de santé publique** à destination des patients de notre territoire **sur sa nouvelle page Facebook** et son compte Instagram : <https://www.facebook.com/MSPUCoeurdeSaintonge>
Nous vous invitons à vous y abonner.

Par ailleurs, nous profitons de cette communication pour vous indiquer que les prises de rendez-vous avec les médecins des cabinets de Pont l'Abbé d'Arnoult et Saint-Porchaire se font en ligne sur le site : <https://www.mspcoeurdesaintonge.fr/>
(et non via le site Doctolib).

Les rendez-vous peuvent également être pris par téléphone :

- Cabinet Médical de Pont l'Abbé d'Arnoult : 05.46.97.01.54
- Cabinet médical de Saint-Porchaire : 05.46.95.54.45.

Sonia Decamps

06.17.98.61.37

coordin.msp.coeurdesaintonge@gmail.com



O MARCHE À BEUGASSE LES VEUGNES

LE REPAS ANNUEL DES ANCIENS

Bîntoût, à Sainte Ève sous Fût, o l'est le dimanche le pû important d'l'année.... Surtout peur thiellés qui sont naissû dépeu au moins soixante-cinq ans. En effet, thieu jhour là, o l'est l' r'pas que la mairie (le monde dizant-le maire) offre à teurtous thiellés qu'avant mé de thiel âge .

Thieu jhour, pas question d'faire aut'chouze. Enfin peur thiellés qui voulant v'ni. O faut s'dépêcher a s'déjhobrer et enfiler sa pû belle tenue (aut'foué jhe disions ; les habits d'au dimanche). Pensez donc jh'allons déjhûner avec le maire dans la salle des fêtes, bîn décorée par les conseillers.

Faut pas traîner ! sinon les « bounes pyaces » s'rant prises ! Les deurniers arrivés s'rtrouvant sous les hauts parleurs, malheur aux z'oumrolles ! d'autant mé que l'animateur qui braille dans l'micro chante pû fort qu'un cent d'coqs ! et jh'entendons reun quand jh'causons à nos voisins d'table ! O l'est vrai que la mise à table est pas teurjhou coummodé ! Pas facile de s'aisiner dans les rangées d'chaises, jhe pourrions cheire et nous faire d'au mau ! Quèque fois, on s'rtrouve à couté d'tcheu qu'un qu'o s'rait bîn meu s'il éty un p'tit pû loin ! En moins d'ine heure chacun est assis et le maire va faire son discours de bienvenue en attendant l'apéritif. (peurvû qui cause pas trop longtemps !)

À Souchot les Popions, ine coumune d'au canton d'à couté, thiette année, peur éviter tout thieu remueménage de chaises, tout le monde a sa pyace avec son nom accroché à un verre, la porte de la salle des fêtes n'ouvrira qu'à midi et demi. Le plan de table a été établi par le traiteur avec les élus de la commune.

Par tabyée d'environ vingt personnes, un conseiller ou une conseillère. Au mitant de la salle une table avec le maire et son épouse ; à côté d'au maire les six veufs de la commune et en face, les six veuves. L'animateur éty aux p'tits soins peur z'eux ! y z'étiant tellement bireuillés peur tous les convives que les bounes femmes les pû curieuses avant attrapé le torticolis !

À Souchot les Popions, les jhours suivants, les veuves et les veufs étiant r'gadés avec des grands sourires ! Alors, avez-vous fait affaire dimanche ? Té Sidonie, tu t'peurmeunes bin pû souvent dépeu l'r'pas d'dimanche ! Émile, y'en a ti ine qui t'a tapé dans l'œil ?

Rendez-vous l'année prochaine peur queneute la suite...





C'est une belle aventure qui va se terminer.

La SARL TRANSPORT GACHET FRERES mise en service en janvier 1978 par François (mécano) et Roland (maçon) a vu son effectif complété par Philippe (chauffeur dans l'âme) en mars 1983. Ce trio de frères a baroudé jusqu'en juin 1987 dans toute la France mais surtout et principalement en Charente Maritime et les départements limitrophes.

Le décès prématuré de François en juillet 1987 a insufflé l'envie à Philippe de reprendre les rênes et d'avoir son examen de capacité de transporteur et de continuer cette aventure, ne serait-ce que pour le souvenir et l'engagement de son aîné malgré l'implication cette même année dans la vie communale en tant que conseiller municipal.

Les m3 et tonnes transportées par milliers ont rythmé la vie de Pouzaur et la trentaine de chauffeurs qui ont passé par les bahuts des Transports Gachet Frères pour un cheptel au plus fort de l'entreprise, à huit ensemble routiers et camions.

En mars 2006, à son tour, Roland est victime d'un AVC et ne continuera pas l'activité de travaux publics et particuliers que l'on avait additionnés aux transports depuis 1988 et qui persiste encore aujourd'hui. Il aura droit à une retraite anticipée en juin 2010.

Philippe maintiendra le rythme jusqu'au 31 décembre 2023 pour, à son tour, prendre un peu de repos après + de 40 ans de conduite et environ 3.5 millions de kms sans accidents.

Je garde, néanmoins, une petite activité pour ne pas arrêter brutalement afin de contenter des anciens clients malgré ma fonction de maire qui nous lie depuis 2014.

Je remercie par cet article, les fidèles clients qui nous ont fait confiance toutes ces années et les habitants de Sainte Gemme pour leurs tolérances aux nuisances des départs et arrivées dans notre village.

Le bouquet final fût ce camion américain que j'ai acquis en 2013 pour le plaisir de conduire ce véhicule d'exception.

Malgré cela et la période n'étant pas au beau fixe, l'entreprise n'a pas attiré de repreneur ou rien de sérieux.

Encore merci et bonne route.

Philippe GACHET



Habitant Sainte-Gemme, je serai ravi de vous conseiller et de vous accompagner dans votre projet immobilier sur le secteur.

Vous souhaitez vendre ?

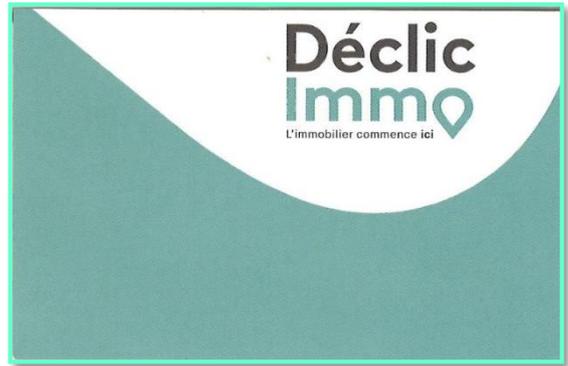
Vous recherchez un bien ?

Un conseil ? ou tout simplement, vous voulez avoir une estimation gratuite de votre bien ?...

N'hésitez pas à me contacter !

François NEGRON-VARNIER (tél : 06 11 84 30 01)

A très bientôt avec DECLIC IMMO ! Un groupe Charentais !



Chers administrés !

Votre super supérette est ouverte et fait le bonheur des habitants de Sainte-Gemme.

Nous espérons qu'elle vous plaît toujours autant.

A l'intérieur, vous trouverez 700 produits du quotidien, au même prix qu'au supermarché (fruits et légumes frais, surgelés, épicerie, boissons, hygiène et beauté). Avez-vous remarqué l'apparition de nouveaux produits locaux ?

Pour rappel, pour entrer dans la supérette, 2 options :

- Vous téléchargez l'application Api ma Supérette
- Vous vous rendez sur www.api-masuperette.fr afin de créer votre compte. Vous recevrez alors un QR Code que vous devez scanner devant la porte de la supérette pour l'ouvrir.

Une fois à l'intérieur, vous faites vos courses comme à l'habitude, et payez (CB uniquement) à la caisse automatique.

Pour les non détenteurs de smartphone, n'hésitez pas à commander votre carte en appelant le service client Api au 05 56 81 82 13. Clément, votre apicier, se tient à votre disposition sur ses heures de passage pour répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons les meilleures courses à côté de chez vous !



Les Ciseaux de Carine

Rdv → **06.63.47.86.22**

St Gemme le Vendredi 9h 18h
(place de la mairie)

-> Thézac : jeudi 9h/18h
(place de l'église)

-> Saujon : lundi 9h/18h et samedi 9h/13h
(4bis rue Thiers parking à proximité)

-> Le Chay : mardi 9h18h
(place de la mairie)

**Horaires modifiables selon affluences des rdv*

Je vous accueille chaque jour sur une commune différente dans mon salon de coiffure ambulante, climatisé, avec ou sans rendez-vous selon mes disponibilités, dans un cadre convivial et de proximité.

Au plaisir de vous recevoir !

Carine



Pour éviter la moisissure

Faites sécher vos pinceaux à maquillage en les accrochant sur un cintre avec des élastiques à cheveux.



Pour apaiser un coup de soleil

Le gel d'aloë vera est le produit miracle pour sauver votre peau et stopper la brûlure. Refroidissez votre gel d'aloë vera au maximum et appliquez-le en couches épaisses sur votre coup de soleil. Recommencez plusieurs fois, jusqu'à ce que votre coup de soleil disparaisse.

Pas de presse citron ? Utilisez une pince à servir à la place



L'argile pour soulager les piqûres d'insectes

Un panaris ? Mamie préconise un cataplasme à l'argile ! Une tendinite ? Mamie préconise encore un cataplasme à l'argile. Une peau sèche ? Masque à l'argile ! Etc.

Riche en minéraux et en oligo-éléments, antiseptique et anti-inflammatoire, l'argile soulage les piqûres d'insectes, apaise les douleurs et vous fait une belle peau. Par ailleurs, il est tellement agréable de se faire un masque à l'argile qu'il serait dommage de s'en priver...

L'ail pour la santé respiratoire et l'immunité

S'il est bien un remède que les grands-mères mettaient à toutes les sauces, c'est l'ail. Ce condiment, largement utilisé dans la cuisine européenne, était également utilisé par grand-maman à des fins médicinales.

Une fois encore, les savoirs ancestraux transmis de générations en générations étaient frappés au coin du bon sens. En effet, l'ail est un aliment particulièrement bénéfique, qui contribue entre autres à une bonne santé respiratoire, à lutter contre le stress, à maintenir un fonctionnement normal du système veineux, du foie et du cœur. Il a aussi des propriétés antibactériennes et antioxydantes, et contribue à soutenir le système immunitaire.

Bref, il n'y a que des bonnes raisons de consommer de l'ail sans modération. Et si vous êtes gêné(e) par l'odeur ou que vous tenez à la fraîcheur de votre haleine, sachez qu'il existe des compléments alimentaires d'extrait d'ail noir, dénués de toute forte odeur et hautement concentrés.

De la vaseline sur les pieds pour prévenir les ampoules

Connaissez-vous ce moyen tout simple d'éviter les ampoules aux pieds, en particulier quand vous inaugurez des chaussures toutes neuves ?

Pour prévenir la formation d'une cloque, étalez une bonne couche de vaseline sur les zones sensibles du pied, notamment à l'endroit où la chaussure a tendance à frotter. Une astuce toute bête et néanmoins très efficace !

Le bouillon de légumes contre la gueule de bois

Les lendemains de soirée sont parfois difficiles... Pour vous remettre d'une gueule de bois, grand-mère vous conseillerait de boire beaucoup d'eau afin de vous réhydrater. Elle vous proposerait plus précisément un bon bouillon de légumes, bien riche en sels minéraux.

CONSOMMATION

L'épicerie sans épicier fait recette

En quelques mois, des supérettes autonomes ont poussé comme des champignons dans une dizaine de communes du département

Agnès Lanoëlle
a.lanoelle@sudouest.fr

C'est une tendance spectaculaire qui est en train de conquérir de nombreuses communes du département. En quelques mois seulement, des épicerie sans épiciers ont poussé comme des champignons à Montroy, Croix-Chapeau, Chadenac, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Les Nouillers, Port-d'Envaux ou encore Sainte-Gemme. Au total une dizaine en Charente-Maritime. Après les distributeurs de pain, d'œufs, de pizzas ou d'huîtres, voilà donc le phénomène des mini-supérettes connectées, créées par la jeune société charentaise Api : un mobile home, 700 références de l'enseigne Carrefour et un accès en libre-service à toute heure du jour et de la nuit. On y rentre après avoir téléchargé une application, puis on fait ses courses en toute autonomie, dans un vrai rayon, un panier à la main. On scanne ses produits et on paie avec sa carte bancaire. On ne fait pas la queue, on ne parle à personne et on repart en laissant un petit mot sur un cahier pour donner son avis.

Des clients emballés

Direction ce mercredi matin 22 novembre, Sainte-Gemme, 1295 habitants, à égale distance de Rochefort, de Royan et de Saintes. Le village compte un restaurant et une boulangerie. La première épicerie se trouve à Nanclas, à 3,6 kilomètres mais, ici, on va plutôt faire ses courses à Pont-l'Abbé-d'Arnould ou au Gua, ce qui oblige à parcourir 7 bons kilomètres sur des routes de campagne.

Il y a un mois, la commune a

inauguré sa nouvelle épicerie, visiblement attendue comme le messie, si l'on parcourt tous les messages laissés par les clients. « Quel bonheur de pouvoir faire ses courses d'appoint en arrivant chez mamy. » « Supérette au top ! Plaisir de faire ses courses à la débauche ! » « Franchement, que du bonheur d'avoir cette épicerie à Sainte-Gemme. » « Super idée, en ce dimanche, ça nous sauve,

« Je les maintiens parce qu'ils rendent un service aux dernières personnes âgées »

lol » ou enfin « C'est un grand plus de pouvoir faire ses courses pour des jeunes qui n'ont pas forcément de moyen de déplacement rapide. Prix corrects et une délivrance en soirée », écrit Joachim, ce 13 novembre à 21 h 58.

Ce matin-là, le bourg est désert. Un jeune couple sort à l'instant de la supérette et remonte dans sa voiture, ses deux garçons à l'arrière. « Depuis son ouverture, on y vient régulièrement. Là, je viens d'acheter des pâtes, des œufs et des petits pois pour le repas de midi pour 4,90 €. Ça dépanne » se réjouit la mère de famille.

Des élus conquis

De leur côté, les élus ne semblent pas hésiter longtemps, vite séduits par un concept qui a pour ambition de « redynamiser le monde rural ». Quelques jours après avoir rencontré les porteurs du projet, le Conseil municipal de Sainte-Gemme a voté à l'unanimité



C'est parti, on a testé l'épicerie autonome, récemment installée à Sainte-Gemme, 1 295 habitants, entre Saintes et Royan. XAVIER LEOTY / SUD OUEST

un « oui » enthousiaste au mois de mai dernier. « C'est un service de proximité. Ça remet de la vie dans le village. Les gens peuvent s'y rencontrer. Et ça n'a pas coûté un euro à la commune. On a seulement fourni un emplacement et un compteur électrique », assure le maire Philippe Gachet. L'autre jour, il a fait l'expérience d'acheter une plaque de beurre en dépannage et il a trouvé ça « très pratique ».

À la question n'aurait-il pas été plus judicieux d'accueillir les porteurs du projet, le élu répond : « Nous aurions

pu trouver un local. Mais un petit artisan n'aurait jamais pu proposer les mêmes tarifs qui sont ceux des grandes surfaces. Et aurait-il imaginé, il y a quelques années encore, l'ouverture d'une épicerie sans personne pour servir des clients à Sainte-Gemme ? « Ah non, ça, c'est sûr, je ne l'aurais jamais imaginé », reconnaît-il.

Bonne ou mauvaise idée ?

Alors tendance durable ou non ? Bonne ou mauvaise idée ? L'épicerie connectée est-elle l'avenir des villages qui se vident ? Ou, au contraire, sonne-t-elle le glas d'un dernier espoir de revitalisation ? Il y a une dizaine d'années, le fournil de Néré, à l'est de Saint-Jean-d'Angély, lançait les premiers distributeurs de baguettes en Charente-Maritime. À

l'époque, le boulanger pionnier assurait « vouloir accroître sa zone de chalandise et attirer de nouveaux clients ». Dix ans plus tard, son successeur déchante. Ses trois distributeurs installés dans des villages de 200 habitants ne lui rapportent rien. « Je n'ai aucune rentabilité. Je vends moins de 20 baguettes par hameau. Je les maintiens parce qu'ils rendent un service aux dernières personnes âgées et parce que je passe devant pour rejoindre mon deuxième point de vente à Chef-Boutonne », explique Emmanuel Peronneau. Mais il va retenter sa chance dans une commune plus grosse et avec des partenaires pour créer « un pôle ». À Sainte-Gemme, comme ailleurs, la société Api se laisse neuf mois pour voir si l'affaire est rentable.

La Communauté de communes Cœur de Saintonge s'est réunie à Sainte-Gemme



Réunion studieuse pour les maires de la CdC Cœur de Saintonge autour de Sylvain Barreaud

C'est à Sainte-Gemme qu'a eu lieu la réunion du Conseil communautaire de la CdC Cœur de Saintonge le 22 novembre. Autour du président Sylvain Barreaud étaient présents 22 maires ; huit, absents, avaient donné leur pouvoir.

En préambule, les sapeurs-pompiers Yannick Auloy, lieutenant-colonel, et Nicolas Ehrhart, capitaine, du Sdis 17, ont développé le règlement de défense extérieure contre l'incendie, abordant les différentes problématiques, notamment assurantielles et financières, l'allègement du règlement et les améliorations : une approche pragmatique de la défense contre l'incendie où ont pu être apportées des réponses techniques.

Avant que soit abordé l'ordre du jour, une minute de silence fut respectée à la suite du décès de Sabrina Graton, deuxième adjointe à la mairie de Sainte-Gemme...

Par Patricia Mathieu
Publié le 27/11/2023

David CADUSSEAU
Dessinateur indépendant en bâtiment

06 77 40 11 97
d.plansetpermis@laposte.net

Secteur Charente-Maritime / Charente

  d.plansetpermis
www.d-plansetpermis.fr

Vous accompagne pour vos projets

PLANS & Permis



François NEGRON-VARNIER
Conseiller immobilier

☎ 06.11.84.30.01
✉ francois.negron-varnier@declic.immo



DeclicImmo
L'immobilier commence ici

DECLIC IMMO 17
Centre immobilier départemental
Charente-Maritime

☎ 05.46.52.08.96
🌐 www.declic.immo

 **CONTRÔLE LEVAGE** Poitou-Charentes

Besoin de former vos équipes ?
Formation CACES® R489 R486A R482
AIPR - RPS - Prévention et Secourisme

 **Valérie Roulin**
06 89 09 30 62

contact@controlelevage.com - controlelevage.com
Chez Barras 11 Route de Marennes 17250 Sainte Gemme

Jean Philippe VIAUD

PLATRIER - PLAQUISTE
JOINTEUR DE PLAQUE
CARRELEUR




06 03 35 41 90
jeanphilippeviaud3@gmail.com
17 Bois Magné - 17250 Sainte-Gemme



 **CARRIERES KLEBER MOREAU**

PRODUCTION & TRANSPORT
DE GRANULATS
Tél : 05.46.23.54.10
www.kmoreau.fr

 **GRANULAT+**
LA QUALITÉ ENGAGÉE

OGÉO
Granulats issus de l'économie circulaire


Le Rucher de Léonie & Gabriel

MIEL DE CHARENTE-MARITIME
RÉCOLTÉ ET MIS EN POT PAR L'APICULTEUR

SCEA DE MONTBRUNEAU

5 route de Montbruneau
17250 Sainte Gemme

06.89.22.11.78
brunobraud@orange.fr
N° API : A5134009




Carrière de Calcaire
Graves, gravillons, sables pour tous vos chantiers
(voirie, réseaux, assainissements, décoration)

- ▶ Service commande & logistique
☎ 05 45 83 24 45
- ▶ Responsable d'exploitation
☎ 06 14 14 13 23

www.garandeau.fr

11 Rte du Grand Chamay 17250 STE GEMME
carriere.stegemme@groupegarandeau.com



Sables, graviers et galets décoratifs,
carrelages en terre cuite, dallages en pierre naturelle,
briques et parements

Tél. : 05 46 22 81 62
11 B, route de Rochefort - Cadeuil - 17600 St-Sornin
www.terres-cuites-cadeuil.com ets-mercier@wanadoo.fr



Entreprise VINET Yannick

Maçonnerie - Neuf / Rénovation
Couverture - Démoussage de toiture

05 46 96 21 13 - 06 86 72 48 19
17250 SAINTE-GEMME - Yannick.vinet@hotmail.fr

Les Ciseaux de Carine




Rdv → **06.63.47.86.22**

St Gemme le Vendredi 9h 18h
(place de la mairie)

-> **Thézac :jeudi 9h/18h**
(place de l'église)

-> **Saujon: lundi 9h/18h et samedi 9h/13h**
(4bis rue Thiers parking à proximité)

-> **Le Chay: mardi 9h18h**
(place de la mairie)

**Horaires modifiables selon affluences des rdv*

Jardinerie de Saujôn

Nous sommes situés dans la
ZA les Touzelleries de Saujon à côté d'Intermarché.

La jardinerie est un magasin indépendant à taille humaine.
A votre service une équipe dynamique qui vous accueille et
vous conseille toute l'année. Nous vous accompagnons dans
la réalisation de votre jardin, le choix de vos légumes et de
vos fleurs. 🍓

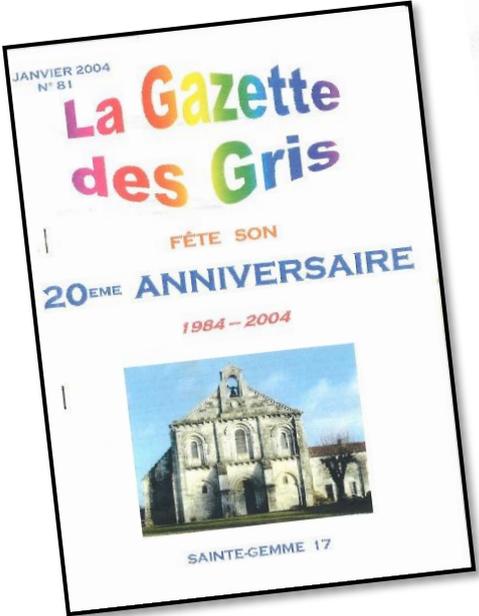
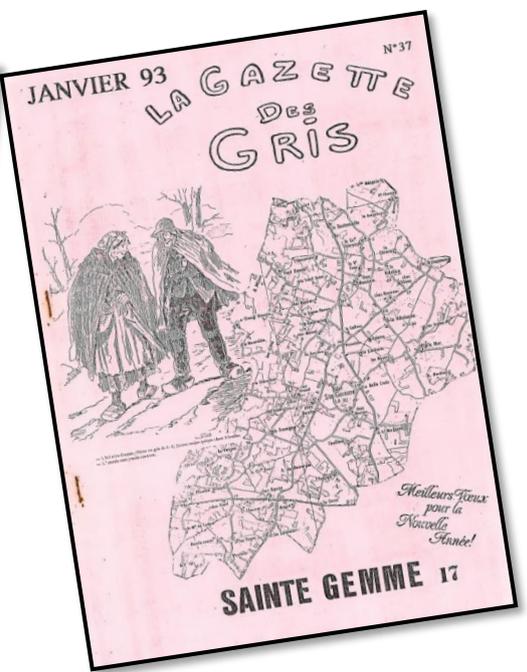
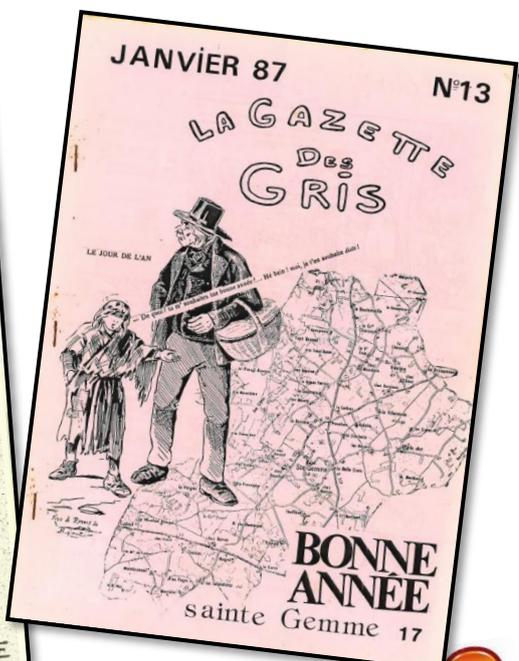
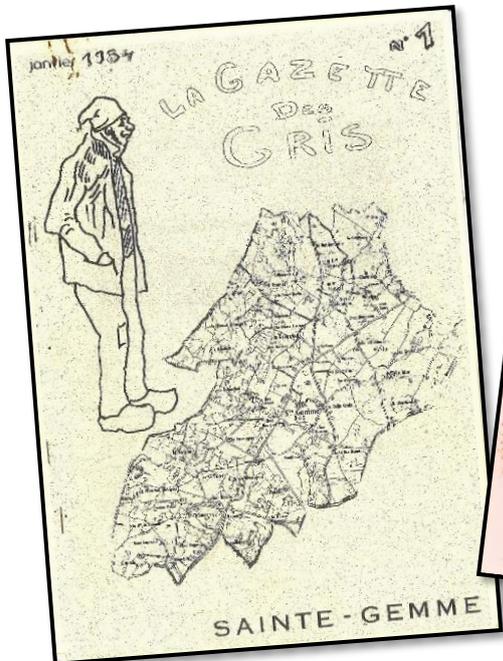
La jardinerie c'est aussi un espace produits
du terroir (bière, vin, miel, confiture...), art de la table et de
l'artisanat afin que vous puissiez venir pour flâner dans nos
rayons.

Nous n'oublions pas nos fidèles compagnons
à plumes ou à poils (chiens, chats, poules, chevaux, ...),
nous vous guidons sur le choix de leur alimentation mais
aussi de leur cadre de vie.

Venez nous rendre visite 🐾

ZA Les Touzelleries
18 Chemin Vert
17600 SAUJON
TEL:05 46 02 80 28

HORAIRES D'OUVERTURE:
Du lundi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
Ouverture les dimanches
D'Avril à Mai
De 10h à 12h30



40^e anniversaire

